

Etablir une vision d'ensemble de l'avancement des travaux de renaturation des rives du lac et des rivières et encourager la renaturation

Encourager la renaturation des lacs et cours d'eau.

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cas du Léman, dont l'anthropisation des rives est particulièrement élevée (l'une des plus élevées des grands lacs alpins), la restauration de ses écotones (milieux naturels de transition) constitue un enjeu essentiel pour le long terme, dont l'importance croîtra avec les effets du changement climatique.

Sur les cours d'eau du bassin lémanique, les diagnostics de l'état actuel existent et ont permis de prioriser les actions à entreprendre. Ainsi, des programmes de renaturation, y compris le rétablissement de la migration piscicole, ont été élaborés et des actions ont été entreprises depuis plusieurs années, mais il reste encore de nombreux projets à réaliser.

Ces efforts devront être poursuivis et sans doute significativement augmentés pour répondre aux effets prévisibles du changement climatique en cours. Le Léman a un très faible pourcentage de rives naturelles. Il faut renaturer ses berges ! Les diagnostics ont été faits en partie, ils doivent être complétés et affinés pour ensuite permettre de définir les actions de renaturation à entreprendre et les prioriser.

Ces projets de renaturation, pour renforcer leur acceptation et donc leur robustesse, doivent s'appuyer sur les principes du développement durable avec ses 3 volets : environnemental, social et économique. Pour le volet environnemental, il faut revenir à une interface proposant des surfaces naturelles diversifiées caractéristiques du milieu lacustre avec des grèves, des roselières, des saulaies...

Pour le volet social, il importe d'emporter l'adhésion de la population en lui permettant de bénéficier aussi des aménités ainsi recréées (accès à l'eau notamment). Pour le volet économique, il faudra faire en sorte que la protection des biens et des personnes soit obtenue par des procédés privilégiant le génie écologique, au sein d'aménagements plus naturels et pensés différemment. L'accueil du public sur des zones actuellement artificialisées est également une opportunité de renaturation.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Organiser des rencontres techniques annuelles (terrain/salle) pour montrer les projets et réalisations dans le cadre d'un groupe de travail renaturation de la CIPEL.
2. Faire un plan d'action des renaturations et les prioriser en fonction du potentiel d'amélioration (environnemental et social) et des opportunités (foncier, projet privé...).
3. Compléter et mettre à jour une carte interactive sur un fond faisant apparaître le niveau d'anthropisation des rives (en s'appuyant sur les outils existants à la CIPEL) :
 - localisation
 - fiche identité/descriptive du projet
 - lien vers doc/site internet
 - renseignement linéaire concerné
 Alimenter la carte de la CIPEL avec le plan d'action.
4. Explorer la possibilité de justifier un objectif de renaturation et le déterminer.
5. Alimenter une bibliographie gérée par la CIPEL sur les études scientifiques, les projets et les réalisations sur les rives lacustres.